

COMMUNE DE MONTAUD

PROCES VERBAL des DECISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 10 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept, le 10 janvier, à 20h30,
Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Pascale POBLET, maire.

Etaient présents : MM. BOUCAUT Alain, MURDINET Michel, COING-BELLEY Stéphane, DESPESSE Philippe, PONCET Corinne, GERBAUX Laurent, PASCAL Philippe, CALVANI Pascal.

Absents excusés : MM. CORVEZ Marion a donné pouvoir à COING-BELLEY Stéphane, DAGUET Max a donné pouvoir à CALVANI Pascal, MANAUD Nicolas a donné pouvoir à POBLET Pascale, DAVID Jérôme a donné pouvoir à MURDINET Michel.

Absent : M. COLBEAU Joël.

Secrétaire : M. Stéphane COING-BELLEY a été nommé secrétaire.

Madame Pascale POBLET ouvre la séance du conseil municipal à 20h30.

1/ APPROBATION DU COMPTE RENDU

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu de sa séance du 06 décembre 2016, avec 8 voix Pour.

2/ RESTES A REALISER 2016

Le Conseil municipal VOTE avec 13 voix Pour les restes à réaliser Section Investissement pour le budget Principal qui se résume comme suit :

N° compte	OBJET	Réalisations 2016	MONTANT restant après Réalisations	MONTANT REPORTE
INVESTISSEMENT - DEPENSES				
2315	Electrification	-	3 478.00	3 478.00
2315	Terrain des Ramées	1 578.01	6 130.99	6 130.00
2111	Terrains nus (Face Belle)	-	200 000.00	5 000.00
202	Documents d'urbanisme	2 923.20	24 055.80	24 055.00
2158	Acquisitions	19 586.07	0.00	0.00
2315	Construction poulailler et jardin	-	1 000.00	0.00
2315	Affaires scolaires	2 547.24	7 452.76	0.00
2315	Salle des fêtes	223 301.49	14 856.51	14 856.00
2315	Village centre	-	20 000.00	0.00
2315	Mur d'enrochement	29 676.05	323.95	323.00
2315	Numérotation des voies		20 000.00	2 321.00
2315	Piste forestière Bois vert	-	10 000.00	0.00
2315	Garages communaux	-	12 012.00	0.00
2315	Voirie communale	38 672.74	9 397.00	9 397.00
		318 284.80	328 707.01	65 560.00
INVESTISSEMENT - RECETTES				
	Subventions :			
1323	Voirie communale	2 999.00	7 001.00	7 001.00
	Face Belle -La Rivière	13 846.17	0.00	0.00
	Mur sécurité	-	7 500.00	7 500.00
	Centre Village	-	5 000.00	0.00
		16 845.17	19 501.00	14 501.00

Le Conseil municipal VOTE avec 13 voix Pour les restes à réaliser Section Investissement pour le budget Annexe du Centre Communal d'Action Sociale qui se résume comme suit :

Dépenses = 0

Recettes = 0

COMMUNE DE MONTAUD

3/ **DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER – DROIT DE PREEMPTION**

Suite à la demande du notaire, concernant la vente d'une partie des parcelles C1153, C1154 et C1155 aux Platières,

Ces terrains étant classés en partie en zone UA, soumis au droit de préemption urbain,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, après VOTE avec 12 voix Pour et 1 Abstention, DECIDE de ne pas faire valoir le droit de préemption

4/ **COMMISSION SOCIALE – COMPOSITION**

Suite à la dissolution du Centre Communal d'Action Sociale,

Et sur proposition de Madame la Maire,

DECIDE la composition de la commission sociale à compter du 1^{er} janvier 2017, comme suit :

Membres extérieurs : MM. COING-ROY Joëlle, ANSELMIER Jean-Michel, LAVAL Pascale, BONNET-EYMARD Brigitte.

Membres élus : MM. DESPESE Philippe, PONCET Corinne, MANAUD Nicolas.

5/ **EMPLOIS – TITULARISATION**

Madame la Maire DONNE connaissance au Conseil municipal de l'état des emplois actuels notamment pour les services périscolaires.

Deux postes sont occupés par des personnes en CDD non titulaire et vu le nombre de renouvellement de ces agents doivent être soit titularisé soit licencié et remplacé.

Madame Poblet PROPOSE de titulariser ces deux agents.

Les postes correspondants sont ouverts, seule la situation de l'agent change.

Cette décision est mise en place à compter du 1^{er} janvier 2017.

Avis favorable avec 13 voix Pour.

6/ **PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**

Madame la Maire DONNE connaissance des informations reçues des présidents des communautés de communes concernant le PLUi et INDIQUE que vu le manque d'informations, la décision est reportée au prochain conseil.

7/ PLAN LOCAL D'URBANISME – ARRET

Laurent Gerbaux, conseiller municipal en charge du PLU, DONNE lecture des différents éléments concernant le travail effectué en vue de l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme.

Après en avoir délibéré, Après vote par 13 voix POUR, Le conseil municipal,

1/ APPROUVE le bilan de la concertation dont les modalités et les résultats sont précisés dans le document joint en annexe à la présente délibération ;

Après en avoir délibéré, Après vote par 12 voix POUR et 1 ABSTENTION, Le conseil municipal,

2/ ARRETE le projet de Plan Local d'Urbanisme tel qu'il est annexé à la présente délibération ;

3/ DIT que le projet de Plan Local d'Urbanisme sera communiqué aux personnes publiques associées et aux organismes visés par l'article L123-9 du code de l'Urbanisme, ayant demandé à être consultés ;

4/ DIT que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois conformément aux dispositions de l'article R123-18 du Code de l'Urbanisme.

INFORMATIONS

Nouvelle communauté de communes : réunion le jeudi 12 janvier à 19h

Numérotation : un doodle est lancé pour programmer une réunion avant la fin janvier.

Fin de la réunion publique à 23 h

Prochaines réunions du conseil municipal le **mardi 07 Février 2017**

COMMUNE DE MONTAUD

Liste des décisions du Conseil municipal
Séance du 10 janvier 2017

Numéro de délibération	Objet de la délibération
1	APPROBATION DES RESTES A REALISER
2	DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER – DROIT DE PREEMPTION
3	COMMISSION SOCIALE – COMPOSITION
4	TITULARISATION – INFORMATION
5	PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
6	PLAN LOCAL D'URBANISME – ARRET DU PROJET

